



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

PREAVIS MUNICIPAL N° 11/2020
Demande de Fr. 300'000.--,
pour honorer les obligations et assurer
un fonds de roulement

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité fait face cette année à une très nette baisse de ses rentrées fiscales Ayant contacté l'administration cantonale des impôts (ACI) afin de confirmer les décomptes mensuels reçus, la Municipalité se trouve actuellement en manque de liquidités pour honorer entre autre, les obligations suivantes :

- Solde de péréquation 2019	75'966.00
- 4 ^{ème} acompte de la facture sociale 2020	89'760.50
- 4 ^{ème} acompte ASIJ 2020	89'000.00
- 1 ^{er} acompte APERO 2021	49'275.00

Pour assumer celles-ci et assurer un fonds de roulement nécessaire à la commune, la Municipalité demande au Conseil général le droit de contracter une ligne de crédit selon les conditions du marché, de CHF 300'000.-.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal n° 11/2020 présenté le 10 décembre 2020,
- oui le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,



décide

- d'autoriser la Municipalité à contracter une ligne de crédit de CHF 300'000.- telle que proposée par la Municipalité

Approuvé en séance de Municipalité le 9 novembre 2020

Municipal en charge du dossier : M. Frédéric Berner

Au nom de la Municipalité
Le Syndic * La Secrétaire

Jacques Chappuis Italia Torry

